Image not found or type unknown

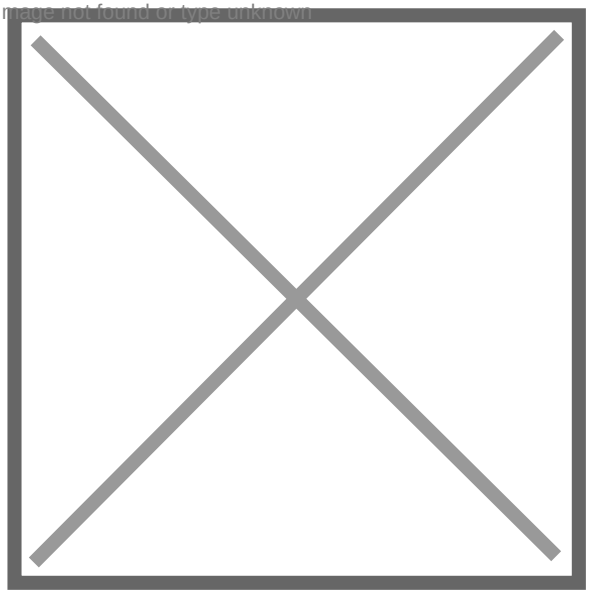

Mettre un majeur en clinique

Par **Hélène**, le **29/10/2010** à **16:42**

Bonjour,
mon frère a fait une tentative de suicide, quand il va sortir de l'hôpital il recommencera c'est sur, comment le faire interner en clinique spécialisée contre son gré sachant que ma famille est d'accord et qu'on ne voit pas d'autre solution ?
merci d'avance de votre attention

Par **mimi493**, le **29/10/2010** à **17:24**

L'hospitalisation à la demande d'un tiers est drastiquement encadré

Il faut déjà, deux certificats médicaux de médecins qui devront le rencontrer, attester de troubles mentaux et qu'il est en danger s'il n'est pas hospitalisé par la contrainte.
Le patient pourra contester en justice son hospitalisation.

Une fois hospitalisé, si les médecins de l'établissement, après une période d'observation estiment l'hospitalisation inutile, il sortira.

Le fait de vouloir se suicider n'est pas forcément le signe de troubles mentaux.

Commencez donc par aller voir les médecins qui le soignent.

Par **Hélène**, le **30/10/2010** à **07:59**

merci de votre réponse si rapide

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés